

Ajouter conjoint sur maison

Par Isaé, le 20/07/2023 à 15:57

Bonjour,

Mon conjoint a acheter seul sa maison et nous souhaiterions que je devienne propriétaire à 50%.

Nous avons l'accord de la banque pour ajouter mon nom au crédit.

Nous allons nous marier et pensions faire un contrat de mariage pour inclure la maison dans la communauté.

Est ce que cela est suffisant ? Même en cas de séparation ?

Y a t'il une différence si nous sommes en séparation ou en communauté pour le reste ?

Merci d'avance pour votre réponse

Par Marck.ESP, le 20/07/2023 à 16:40

Bienvenue et bonjour

En effet, il est possible de mettre un bien propre en commun, c'est-à-dire de le rendre indivis. Pour cela, vous devrez conclure une convention d'indivision devant un notaire.